

Les entreprises neuchâtelaises sont-elles préparées à devenir le moteur du changement vers une société plus durable ?

La Banque cantonale neuchâtelaise (BCN) et la Chambre neuchâtelaise du commerce et de l'industrie (CNCI) s'associent dans le cadre d'un projet ambitieux. L'objectif? Informer et fédérer les entreprises du canton de Neuchâtel autour de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), tout en soutenant leurs actions dans cette voie.

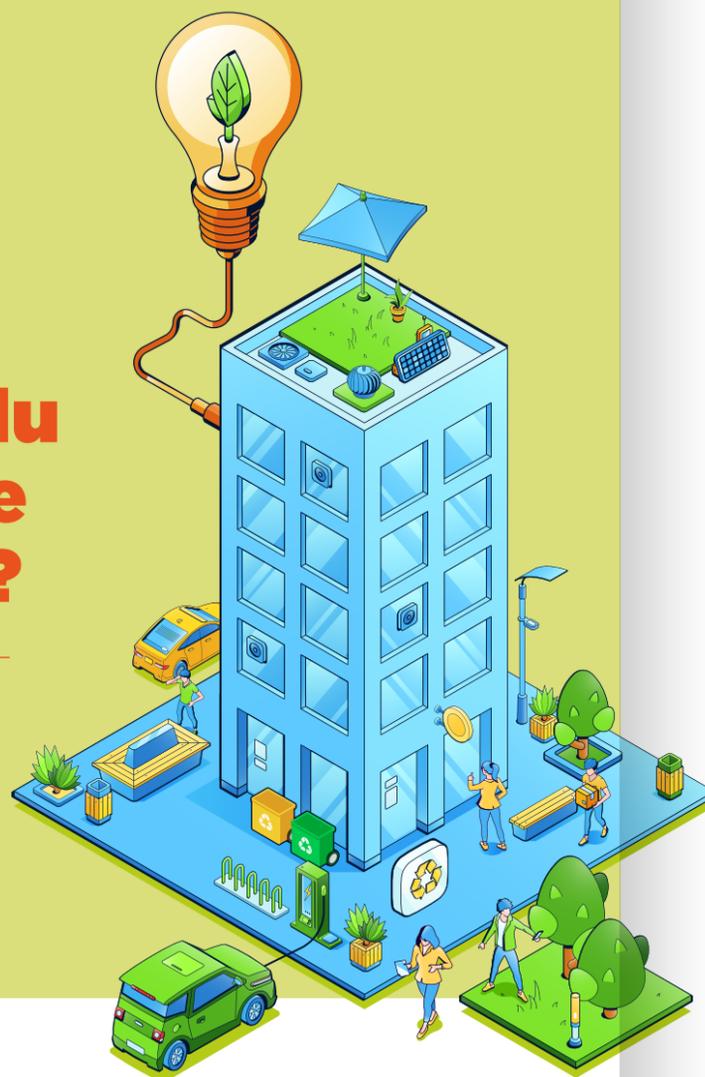


La RSE représente un réel enjeu de développement économique. Sa mise en œuvre dans les entreprises neuchâtelaises est un défi qu'il convient de transformer en opportunité. Celle-ci peut amener l'entreprise à repenser ses activités et ses produits, à accroître son efficacité opérationnelle et à se démarquer de la concurrence, tout en réduisant l'impact social et environnemental de ses activités. Sans oublier la pression grandissante des investisseurs et de la société vis-à-vis de ces questions.

Où se situe mon entreprise en termes de RSE? A quelles contraintes est-elle déjà confrontée? Où puis-je trouver des informations pertinentes? Par où dois-je commencer? Avec qui collaborer? Mes fournisseurs font-ils partie de l'analyse RSE? Ces questions résonnent dans la tête de la plupart des dirigeantes et dirigeants neuchâtelais qui prennent conscience de l'importance de la thématique. Ils sont donc de plus en plus demandeurs de mise en relation afin de bénéficier des expériences de leurs pairs.

Une démarche collaborative en faveur des entreprises neuchâtelaises

Au 1^{er} janvier 2023, la BCN s'est dotée d'un service spécifique afin de préparer la banque aux changements liés à la RSE et d'informer la population et les entreprises neuchâtelaises au sujet des exigences à venir. La stratégie de la BCN repose sur 4 axes: s'engager en faveur



Par **Elodie Aubert**, Conseillère économique BCN et **Patricia Da Costa**, Économiste CNCI

de la préservation de l'environnement, contribuer à l'élaboration d'une société responsable, soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel et organiser les activités de la banque de manière transparente et éthique.

En 2023, la CNCI a, quant à elle, identifié quatre enjeux importants pour le développement de l'économie neuchâtelaise qui orienteront ses actions pour les années à venir. La RSE fait partie de l'un de ces enjeux qui vise à encourager les entreprises à considérer la durabilité comme une opportunité.

L'une des trois actions prioritaires à entreprendre dans le volet environnemental est la réduction de consommation d'énergie fossile

Partant du constat que les entreprises neuchâtelaises peinent à s'orienter au milieu de toutes ces

interrogations, la BCN et la CNCI ont décidé d'initier une démarche collaborative à leur attention pour répondre aux défis de la RSE et progresser ensemble vers une économie prospère et plus durable.

Première étape: que font les entreprises en matière de RSE?

Pour le monde entrepreneurial, la notion de « responsabilité » sociétale peut faire peur alors que la RSE peut être une véritable opportunité d'innover, de se démarquer et de contribuer positivement au développement de l'entreprise à long terme. Elle embrasse une large palette de thèmes que les entreprises doivent prendre en considération, comme l'efficacité énergétique et la décarbonation, l'environnement, les conditions de travail, les droits de l'Homme, la concurrence équitable, les intérêts des consommateurs, la fiscalité ou encore la transparence. Dès lors, sa mise en œuvre doit tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes, à l'intérieur et hors de l'entreprise, ce qui en constitue une des complexités.

Début 2024, un sondage a été mené auprès des entreprises membres de la CNCI et de la clientèle Entreprises de la BCN afin de répertorier et d'analyser les connaissances et les initiatives RSE de celles-ci. Les résultats ont permis de dresser un premier état des lieux et d'obtenir de précieuses informations concernant les besoins, les pratiques et les ambitions des entreprises dans la mise en œuvre de leurs actions RSE.

[Dimension environnementale] Bilan CO₂: c'est là que tout commence!

Selon les sondés, les entreprises sont le principal moteur du changement vers une société durable. Pour la moitié d'entre eux, elles jouent même un rôle plus important que le citoyen dans cette transition. La majorité des répondants estiment que la réduction de consommation d'énergie fossile constitue l'une des trois actions prioritaires à entreprendre dans le volet environnemental. Pourtant, dans les faits, l'établissement d'une stratégie de réduction des émissions de CO₂ est privilégié pour seulement un quart des entreprises.

A cet égard, le bilan CO₂ devrait être le point de départ dans l'analyse de l'empreinte carbone. Les résultats de ce bilan servent à élaborer un plan d'action visant à réduire l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement. Cependant, moins de la moitié des entreprises interrogées ont réalisé, ou ont pour projet de réaliser, un bilan carbone. Ce résultat est plutôt faible dans une perspective de mise en œuvre d'actions RSE au niveau environnemental. De plus, l'enquête relève que des actions sont menées sans l'établissement préalable d'un tel bilan. Cela semble indiquer une méconnaissance de l'importance de mettre en place une stratégie pour réduire son impact environnemental, plutôt que d'agir au coup par coup.

Le recours à des énergies renouvelables et locales, ainsi que la réduction de l'impact environnemental de leurs activités, préoccupent les entreprises sondées, puisque ces démarches arrivent aussi dans le top 3 des actions environnementales à mener. En 4^e

De nombreux challenges attendent la gouvernance des entreprises qui devra acquérir des compétences permettant de construire une vision stratégique claire.

position, vient l'optimisation de la gestion des déchets, thématique intéressante à aborder dans le cadre de ce projet, puisqu'elle peut être traitée en réseau par une communauté d'intérêt.

[Dimension sociale] La pérennité des entreprises passe par le bien-être des employés

Près de la moitié des répondants estime que l'un des arguments pour améliorer la RSE est le renforcement de la marque employeur, grâce à la prise en compte et à la mise en valeur du bien-être de son personnel. La marque employeur représente l'image d'une entreprise auprès de ses employés et des candidats potentiels. Ainsi, les résultats du sondage mettent en évidence que l'action prioritaire à mener dans le volet social est une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Cela contribue, notamment, à diminuer le stress au travail et à réduire l'absentéisme, problématiques relevées par les entreprises sondées. Ces dernières sont également préoccupées par la pérennité de l'entreprise à long terme et dans cette perspective, le capital humain reste central. La mise en place d'un environnement favorable au développement d'un projet professionnel, tout comme la formation continue des collaborateurs, y participent et favorisent la rétention des talents au sein de l'entreprise.

[Dimension gouvernance] Les entreprises neuchâtelaises répondront aux futures exigences de leurs partenaires

Aujourd'hui, plus de la moitié des sondés ne se voit pas imposer de contraintes particulières en matière de RSE, par leurs clients ou fournisseurs. Néanmoins, de futures exigences les pousseraient assurément à améliorer leur impact économique, écologique et social. Or, dans les années à venir, la durabilité va s'imposer aux entreprises, de manière directe et contraignante, à travers des réglementations cantonales, nationales et internationales; mais également de manière indirecte, avec des exigences provenant des clients, des fournisseurs et des investisseurs soumis à ces règles. De nombreux challenges attendent donc la gouvernance des entreprises qui devront acquérir des compétences permettant de construire une vision stratégique claire. En prenant conscience de changements inéluctables à venir, les entreprises neuchâtelaises pourront anticiper, agir et prendre une longueur d'avance par rapport aux concurrents tardant à réagir.

Suite de l'article

Environnement

1. Réduire la consommation d'énergie
2. Recourir à des énergies renouvelables et locales
3. Réduire l'impact environnemental des activités économiques

Social

1. Permettre aux collaborateurs de concilier vie privée et professionnelle
2. Proposer des formations continues pour les collaborateurs
3. Diminuer et prévenir le stress au travail

Gouvernance

1. Assurer la pérennité de l'entreprise à long terme
2. Renforcer l'image de l'entreprise
3. Répondre aux exigences des partenaires

Deuxième étape: partager, découvrir, s'inspirer

Le manque de ressources financières et de temps à investir. Voilà les freins majeurs pour la mise en œuvre d'actions RSE au sein des entreprises que l'enquête a mis en exergue. De plus, très peu d'entreprises sondées disposent d'un responsable RSE en leur sein. Dans la plupart des cas, c'est la direction ou les ressources administratives qui s'en chargent, souvent avec un sentiment d'isolement dans cette tâche. C'est pourquoi, elles souhaitent être épaulées dans leurs démarches par :

1. Des exemples concrets de projets et de bonnes pratiques en entreprise;
2. Une marche à suivre et des étapes-clés;
3. Des échanges et des partages d'expériences.

En se basant sur ces observations, la BCN et la CNCI se sont donc accordées sur l'importance d'offrir aux entreprises neuchâteloises un programme de visites thématiques permettant aux participants de découvrir des projets réalisés, de profiter des expériences d'entreprises déjà engagées dans une démarche de durabilité économique, d'envisager des partenariats et de participer à la création d'une réelle communauté d'intérêt autour de la RSE.

Le programme des visites, articulé autour de six grandes thématiques, débutera au deuxième semestre 2024.

Les informations et inscriptions sont disponibles ici :
www.cnci.ch/visitesRSE



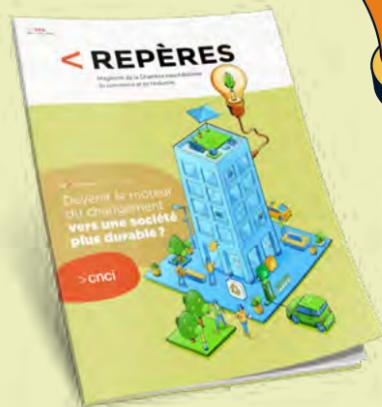
Marie-Laure Chapatte, responsable RSE à la BCN,
et Florian Németi, directeur de la CNCI.

Marie-Laure Chapatte, pourquoi avez-vous décidé d'entamer cette démarche maintenant ?

Nous sommes conscients que la RSE ne constitue pas, pour l'heure, une priorité pour les dirigeantes et les dirigeants d'entreprise. Mais cette thématique va se diffuser petit à petit dans toutes les activités des sociétés et va également, à terme, jouer un rôle dans leur financement. Nous trouvons donc nécessaire de pouvoir nous associer à la CNCI pour engager les entreprises dans la réflexion. Et ceci le plus rapidement possible, pour que les avancées puissent être valorisées comme des opportunités, avant que les contraintes ne l'emportent. A ce stade, la mise en commun des expériences et le partage constituent une étape nécessaire, mais notre ambition reste l'action. Par cette démarche, nous invitons les entreprises du canton à se mettre en mouvement.

Florian Németi, après cet état des lieux, quelle suite allez-vous donner à ce projet ?

Tout d'abord, au deuxième semestre 2024, nous allons affiner notre compréhension des besoins concrets et des pratiques des entreprises dans la RSE, grâce à des entretiens ciblés menés sur le terrain. Cela nous fournira du contenu et des contacts précieux, en parallèle de ceux récoltés lors des visites d'entreprises. Ces apports nous permettront, ensuite, de définir les contours de notre plateforme RSE et de constituer la communauté d'intérêt qui en sera la force motrice. Cette plateforme verra le jour dans le courant de 2025. Pour faire avancer la RSE dans les PME, il importe de leur montrer de façon pratique – par l'exemple – ce qui fonctionne et d'expliquer comment cela a été mis en place, en tenant compte aussi des contraintes opérationnelles et financières.



PUB
AFA SA